

**Sujet :** [INTERNET] extension entreprise Baudelet

**De :** Vero BART <v c-bart@orange.fr>

**Date :** 10/02/2020 11:34

**Pour :** pref-installations-classees@nord.gouv.fr

Monsieur le commissaire-enquêteur,

Quelles seront les répercussions sur la santé des habitants proches de l'entreprise à court,moyen et long terme, du traitement de déchets dangereux (amiante,PCB...)?

Un broyeur,à l'origine de PCB,a été vendu et remplacé par l'achat d'un déchiqueteur mobile de métaux à l'air libre : quelles incidences sur la qualité de l'air,de l'eau des sols voisins et sur le bruit?

4 bassins de lagunage s'approcheront du village : risque d'odeurs?Quelle sera la qualité de l'eau en sortie?

L'extension vers le village de Blaringhem rejoint une zone inondée à plusieurs reprises,ces dernières années.

Nous avons subi les désagréments d' incendies pluriannuels causés par l'entreprise : seront ils majorés du fait de l'extension?

A ce jour,les nuisances sonores de l'entreprise,en augmentation depuis 10 ans,sont quasi quotidiennes et sources de stress et irritabilité chez les habitants.Le merlon paysager sera-t-il suffisant,sur le plan sonore, pour que les habitants retrouvent la quiétude d'un village,que l'on appréciait,à notre arrivée,il y a 23 ans?

En résumé,l'extension de l'entreprise ne peut qu'aboutir à une dégradation exponentielle,déjà subie depuis 10 ans,des conditions de vie des habitants de Blaringhem,Wittes,Boëseghem(plus de bruits,d'odeurs et qualité de l'air ,de l'eau,des sols moindre) avec une augmentation des risques que nous avons déjà connus par le passé (inondations?,incendies,PCB?).

V.CB